

Approche de la compétitivité française Un document des partenaires sociaux

mis en ligne au 21/08/2011

Signé par Medef, CGPME et UPA et CFDT, CFE-CGC et CFTC, ce document se veut un constat partagé sur les déterminants de la compétitivité de l'industrie française, notamment vis-à-vis de nos partenaires européens.

Malgré plusieurs décennies de difficultés économiques et sociales, la compétitivité n'a jamais réussi à s'imposer comme un sujet essentiel dans le débat public. Des approches simplistes - voire caricaturales - de la compétitivité se sont développées : pour les uns, le coût du travail est la cause unique de tous nos maux ; pour les autres, ce sont les actionnaires et leur vision à court terme. Résultat : des polémiques stériles qui empêchent de faire avancer la réflexion et l'action économiques.

C'est pourquoi les partenaires sociaux, représentants des salariés et des chefs d'entreprise qui, tous les jours, font l'économie, ont lancé début 2010 une initiative inédite : établir un diagnostic commun sur la compétitivité.

La compétitivité n'est pas une fin en soi, mais une condition de la croissance, de l'emploi et de la cohésion sociale. Accroître la compétitivité et l'attractivité du territoire, c'est créer davantage de richesses, améliorer les conditions de travail des salariés, faire progresser le niveau et la qualité de vie des Français. En outre, la compétitivité doit viser un modèle de croissance équilibré reposant sur les trois piliers économique, social, et environnemental du développement durable.

Mais la compétitivité doit aussi être pensée globalement. Dans un marché unique européen et une économie globalisée, le champ de la compétition s'élargit aux territoires, aux législations et aux réglementations, aux systèmes de recherche, d'éducation et de formation. La compétitivité des entreprises est donc indissociable de leur environnement, de leur « écosystème ».

La richesse humaine

La France dispose d'un double avantage : d'une part la qualité de son capital humain, les talents, les compétences et la productivité de ses salariés, d'autre part un dynamisme démographique unique en Europe, facteur d'adaptation, de créativité et de mobilité. Toutefois, pour que ces atouts ne soient pas neutralisés par un taux d'emploi beaucoup plus faible qu'ailleurs, notamment aux deux extrémités de la vie active, deux changements s'imposent : une meilleure adéquation des formations aux besoins d'une économie en mutation permanente ; une réelle évolution des modes de recrutement des entreprises et des politiques plus affirmées de gestion de carrières.

L'innovation

Depuis 30 ans, l'innovation est devenue une priorité. L'effort doit être maintenu pour tirer tout le parti des nouveaux dispositifs mis en place, comme le crédit d'impôt recherche et les pôles de compétitivité, mais aussi pour assurer une diffusion plus rapide et plus efficace des innovations sur les marchés. Toutefois, la seule innovation technique ne suffit plus. Il est nécessaire qu'elle repose sur une solide approche marketing et sur une capacité à mettre l'innovation rapidement sur le marché. Il en va du développement en France d'une offre capable de s'imposer sur les nouveaux marchés porteurs, notamment à l'international.

Mais l'exigence d'innovation est aujourd'hui bien plus large : elle concerne l'ensemble des organisations, publiques ou privées. Elle implique notamment de renouveler les formes actuelles de fonctionnement et de management : motivation, rémunérations, gestion des carrières, association des salariés aux performances de l'entreprise.

On le voit, le « savoir-innover » doit devenir l'affaire de tous : entreprises, Etat, universités, collectivités locales, services publics, système éducatif, sphère financière.

Le dynamisme entrepreneurial

La France fait désormais preuve d'un grand dynamisme entrepreneurial, comme en atteste le nombre de créations d'entreprise. Mais les PME françaises continuent à avoir du mal à grandir. C'est pourquoi elles ont besoin de moyens pour investir davantage et accroître leurs dépenses de recherche, qui reposent très massivement sur leurs financements propres, et d'abord sur leurs marges. Or, les super profits de quelques entreprises du CAC 40 masquent la réalité : les capacités financières des petites et moyennes entreprises qui maillent le territoire demeurent insuffisantes.

Le document de 80 pages avec de nombreux tableaux statistiques

<http://www.cfdt.fr/rewrite/nocache/article/34261/les-actualites/economie/-approche-de-la-competitivite-francaise.htm?idRubrique=6874 - Table des matières>

LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES ET DU TERRITOIRE FRANÇAIS

1. Le solde des échanges extérieurs, ou la capacité de réponse de l'offre française à la demande interne et externe.....12

Balance des échanges de biens..... 12

Balance des échanges de services.....13

Parts de marché à l'exportation.....14

Taux de pénétration du marché intérieur.....15

2. Les investissements directs étrangers en France,
ou l'attractivité du site français de production16

QUELS SONT LES DÉTERMINANTS DE LA COMPÉTITIVITÉ ?.....19

1. La compétitivité des entreprises 20

La compétitivité-coût / -prix..... 20

Coût du travail.....20

Coût des matières premières et de l'énergie23

Politique de prix et de marge21

La compétitivité hors prix.....26

Services liés au produit et innovation.....26

Usage opérationnel des TIC dans la gestion
et les relations commerciales des entreprises28

Organisation du travail et management..... 28

Formation de la population active.....29

2. La compétitivité de « l'écosystème » français en Europe.....	31
Le tissu productif.....	31
Le capital humain.....	34
Les financements.....	38
Le territoire, les infrastructures et les réseaux.....	40
L'environnement fiscal et social	42
La recherche et l'innovation	44
Les relations entre acteurs économiques : nature et qualité.....	47
Relations entre les entreprises.....	47
Relations avec les administrations.....	48
Compétitivité et croissance durable.....	49
Conclusion.....	53
Annexe statistique.....	57
Liste des tableaux et graphiques.....	84